

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS:

Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 13.50 Six mois... 26.00 Un an... 50.00

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

INSERTIONS:

Annonces: la ligne... 20 c. Réclames: ... 30 c. Faits divers: ... 50 c.

COURSE DE PARIS

Table with 3 columns: Date (5 JANVIER, 6 JANVIER), Instrument (3 1/2, 4 1/2, Emprunts), Price (96 25, 96 00, 104 75)

DEPECHE COMMERCIALES

New-York, 4 Janvier. Change sur Londres 4.85; change sur Paris 5.13 3/4

Bulletin du jour

En même temps qu'un des députés de la gauche était en relations avec les députés de la Nouvelle-Calédonie...

On écrit enfin de Paris au Times que, d'après des informations sérieuses, le gouvernement français aurait exprimé à l'Angleterre le désir d'agir d'accord avec elle...

Un débat du petit voyage politico-électorale que M. Gambetta devait, disait-on, entreprendre dans le Midi...

Des réclamations ne seront-elles pas faites par l'Allemagne auprès du cabinet de Bruxelles? C'est probablement là qu'on veut en venir...

On nous dit que le président de la république soit le maréchal de Mac-Mahon ou M. Thiers...

Et pour assurer le triomphe de la démocratie républicaine sur le régime de l'ordre moral ou les procédés de gouvernement du « petit bourgeois »...

Voilà la principale partie de la lettre de M. Gambetta: « Les nouvelles qui arrivent de tous les points du territoire démontrent que la France est majeure et qu'elle est levée pour reprendre la possession de ses affaires »...

Ce qui vous manque, c'est l'unité et la concentration, une bonne règle de conduite et un prosélytisme à toute épreuve. Vous pouvez, vous devez en quelques jours refaire l'union...

« Je sais trop bien, DEPUIS CINQ ANS, dit au cours de sa lettre l'ex-dictateur — les sacrifices de résignation et de patience qu'ont coûté à toute la population la prolongation d'un pouvoir hostile, équivoque et tracassier »...

« Nos populations sont positives et pratiques; le bon sens n'exclut pas chez elles la finesse. Amoureuses avant tout de stabilité et de travail, elles comprendront promptement de quel côté se trouve

la sécurité et de quel côté sont les risques et les aventures. Vous choisissez donc pour le Sénat comme pour la Chambre des députés des républicains sincères et loyaux...

En Angleterre et aux Etats-Unis les écoles catholiques sont souvent fréquentées par un grand nombre d'enfants appartenant à des familles protestantes...

Je demande donc, messieurs, qu'avant d'aller plus loin, chacun de vous, agriculteur, industriel, négociant, reçoive un exemplaire de ce traité dont on nous parle et puisse juger sur pièces de ses avantages...

« M. de Marsilly pense aussi qu'il faut attendre un rapport du 5<sup>e</sup> bureau. M. Trépoignant croit que M. le préfet ne peut proposer sans le Conseil général. M. le président rectifie sur ce point l'opinion du préopinant.

« M. le préfet demande que le Conseil général veuille bien désigner quelques-uns de ses membres pour préparer avec lui les éléments des questions qu'il doit soumettre au 5<sup>e</sup> bureau. Dans une affaire aussi importante, il désire voir sa responsabilité partagée par des hommes ayant déjà étudié ces questions. Le Conseil général ne pourrait-il pas, par exemple, désigner pour l'aider dans cette tâche deux de ses membres qu'il a déjà chargés de la question des chemins de fer. Il croit que MM. Maillet, Seydoux, Roussel-Destotaines, notamment ont été chargés de cette mission l'année dernière.

« M. le baron de Bouville demande que l'on désigne pour assister M. le préfet un conseiller général par arrondissement. M. le président fait observer que le 5<sup>e</sup> bureau reste toujours saisi de la question et qu'il agit que de l'avis du 5<sup>e</sup> bureau. M. le préfet dans des négociations possibles.

« M. de Marsilly pense aussi qu'il faut attendre un rapport du 5<sup>e</sup> bureau. M. Trépoignant croit que M. le préfet ne peut proposer sans le Conseil général. M. le président rectifie sur ce point l'opinion du préopinant.

« M. de Marsilly pense aussi qu'il faut attendre un rapport du 5<sup>e</sup> bureau. M. Trépoignant croit que M. le préfet ne peut proposer sans le Conseil général. M. le président rectifie sur ce point l'opinion du préopinant.

Conseil général du Nord

Séance du 5 Janvier 1876. PRÉSIDENCE DE M. PLICHON. La séance est ouverte à 2 heures vingt minutes.

« M. le préfet demande que le Conseil général veuille bien désigner quelques-uns de ses membres pour préparer avec lui les éléments des questions qu'il doit soumettre au 5<sup>e</sup> bureau. Dans une affaire aussi importante, il désire voir sa responsabilité partagée par des hommes ayant déjà étudié ces questions. Le Conseil général ne pourrait-il pas, par exemple, désigner pour l'aider dans cette tâche deux de ses membres qu'il a déjà chargés de la question des chemins de fer. Il croit que MM. Maillet, Seydoux, Roussel-Destotaines, notamment ont été chargés de cette mission l'année dernière.

« M. le baron de Bouville demande que l'on désigne pour assister M. le préfet un conseiller général par arrondissement. M. le président fait observer que le 5<sup>e</sup> bureau reste toujours saisi de la question et qu'il agit que de l'avis du 5<sup>e</sup> bureau. M. le préfet dans des négociations possibles.

« M. de Marsilly pense aussi qu'il faut attendre un rapport du 5<sup>e</sup> bureau. M. Trépoignant croit que M. le préfet ne peut proposer sans le Conseil général. M. le président rectifie sur ce point l'opinion du préopinant.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

MOUVEMENT COMPARATIF DE LA CONDITION PUBLIQUE DE ROUBAIX.

Mouvement du mois de Décembre 1873. 7.734 colis de laine peignée 832.701 k

Mouvement du mois de Décembre 1874. 7.745 colis de laine peignée 833.635 k

Mouvement du mois de Décembre 1875. 9.567 colis de laine peignée 1.030.039 k

Mouvement du mois de Décembre 1876. 13.796 colis pesant ensemble 1.481.701 k

Le Directeur, A. MUSIN.

rapides, quoique bien tristes. J'appris d'abord votre naissance, Angéline, et peu après la mort de votre père. Je m'abstins d'aller apporter à sa veuve d'hypocrites consolations. Je restai dans ma retraite, savourant tout à la fois ma joie et ma douleur poignante; car si ma rivale était malheureuse, je ne pouvais penser sans frayeur à la mort de celui que j'avais aimé.

« Et moi, malheureuse, je ne rêvais qu'aux moyens d'assouvir ma vengeance sur la pauvre enfant... Pardonnez-moi, Angéline, pour l'amour de Dieu! Oh! je fus bien affreusement coupable. Je vous emportai donc, triomphant d'avance de l'avenir de malheur que j'allais vous préparer.

n'aurait jamais pour vous que de l'antipathie. « C'est à vous, maintenant, Gontran de Tréguen, que je dois demander pardon, car pour vous avoir en ma puissance, j'ai eu une tromperie indigne. » Vous savez qu'à chaque fois que vous vouliez essayer de vous soustraire à ce mariage, je vous menaçais de rendre publique une correspondance, qui accusait votre père d'actes déshonorants. Eh bien! Je dois l'avouer, la jalousie, la haine, la cruauté avaient guidé ma main... Moi seule j'ai imaginé et fabriqué ces lettres infâmes. Ne rougissez plus de votre père, Gontran. Ces papiers funestes ne sont plus dans mon pouvoir, il est vrai, et le capitaine de Villète a dû s'empresser de les brûler. Mais je dois avouer mon imposture, elle fut entière, car l'honneur du comte de Tréguen n'a jamais été souillé.

« Oh! je le répète, je fus bien coupable, mais aussi je me repens. La plaie qui dévorait mon cœur s'est guérie. Lorsque le capitaine de Villète m'eût laissée pétrifiée de terreur et de rage puisqu'il avait emporté ce portefeuille qui renfermait mes moyens de vengeance, je passai le reste de la nuit à songer à ce que j'allais faire... J'aurais voulu vous désunir, car la pensée de votre bonheur me désespérait. Quoi, me disais-je, est-ce donc là le résultat de toutes mes trames si patiemment

ourdies? Angéline est aimée, Angéline est heureuse! Le lendemain était le jour que j'avais fixé pour aller à Rennes essayer de faire du scandale en déposant au tribunal mon infâme portefeuille. Et je ne l'avais plus! Je fis donc déteiler les chevaux, que d'après les ordres donnés la veille, on avait déjà mis à la voiture... Dans la journée, je reçus la visite de mon curé; il venait rarement chez moi; il s'étonnait de mon éloignement de la table sainte, mais il n'en devinait point la raison. Il craignait seulement que je ne fusse janséniste.

« Dans la conversation, le respectable vieillard m'annonça qu'il y allait avoir une mission dans la paroisse, et qu'elle serait prêchée par un religieux franciscain. La mission devait commencer le dimanche suivant; comme à l'ordinaire, je me rendis à l'église, plutôt par habitude que par un sentiment de foi. Mais lorsque je vis monter en chaire cet humble moine à la robe de bure, à la ceinture de chanvre, le crucifix sur la poitrine et les pieds nus, une émotion nouvelle et puissante s'empara de moi. Il avait pris pour texte: « Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons. » J'écoutai d'abord, avec un sourire amer, moi qui avais si souvent redit ces paroles du pater, sans la moindre attention, en récitant machinalement le chapelet! Mais peu à peu la grâce miséricordieuse me toucha;

j'envisageai avec effroi le passé, le présent et surtout l'avenir... J'eus à la fois comme un pressentiment de ma fin prochaine. Bientôt, je serais devant Dieu qui me jugerait dans toute sa rigueur, car il ne saurait pardonner au cœur qui se complait dans des pensées de haine et de vengeance.

« Aussitôt après le sermon, je me levai de ma place, résolue d'aller me jeter au pied du père franciscain et lui avouer mes crimes. Je fis quelques pas dans la direction de son confessionnal, et puis, je reculais. Le démon qui me possédait longtemps, me retenait sans doute... Une honte immense envahissait mon âme, à l'idée qu'elle serait entièrement dévoilée aux regards d'un religieux.

voir dicter, et le R. P. Franciscain terminait cette lettre en recommandant aux prières d'Angéline et de Gontran l'âme de la trépassée, dont les derniers instants sur cette terre avaient été consacrés au repentir et à l'expiation.

Gontran avait lu tout haut cette confession suprême, et pendant quelques instants, lui et les autres, gardèrent un silence causé par une foule de sensations différentes. — Par tribord et babord! s'écria enfin le marin, vous verrez que cette vieille sclérotée aura échappé à la marmitte de Lucifer! — Oh! mon oncle, répondit Angéline, en se jetant à genoux, pardonnez-moi et priez pour elle. — Oui, dit Gontran d'un ton grave; pour moi, je lui pardonne d'un bon cœur, car sans le vouloir, elle a causé le bonheur de ma vie. — Oh! reprit la jeune femme, est-ce bien vrai que tu ne regrettes pas d'avoir épousé la pauvre laide?... — Laid, répéta-t-il! Tu ne le seras jamais ni à mes yeux, ni à mon cœur. Et ils s'embrassèrent tandis que le bon marin essuyait ses yeux mouillés de douces larmes.

FIN.